

Arrêté du 23 mars 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI de Limoges
NOR : JUSB1109363A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur GENDRAUD Franck, adjoint administratif de première classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommé régisseur suppléant du tribunal de grande instance de Limoges, en remplacement de Monsieur DELMON Christophe.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 mars 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation;
La chef du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK